

Défis et observations clés relatifs au processus de l'évaluation

/file/18878_frevaluation.png



Que pouvons-nous garder à l'esprit pour améliorer les évaluations ?

L'évaluation des PDR au cours de la période de programmation 2014-2020 s'est transformée et afin de remplir les objectifs fixés dans les règlements et de mener des évaluations approfondies des résultats des PDR en 2017 et des impacts en 2019 et ex post, les États membres doivent prendre en compte les spécificités de la nouvelle période de programmation et appliquer des méthodologies éprouvées. Cette tâche peut sembler ardue pour ceux qui sont moins familiers avec l'évaluation, toutefois, en ne gardant à l'esprit que quelques observations de base et en se préparant à quelques défis communs, le processus d'évaluation sera plus simple.

Vous trouverez ci-dessous les principales suggestions ainsi que les principaux défis propres à cette période de programmation, qu'il convient de garder à l'esprit afin de réaliser de meilleures évaluations.

- **Compléter les éléments d'évaluation pour chaque PDR** : la souplesse de la programmation a plusieurs implications sur l'évaluation. Les mesures ne sont plus attribuées à un « axe » spécifique comme par le passé, mais peuvent désormais être programmées dans le cadre de priorités/domaines prioritaires de l'Union et d'objectifs spécifiques à un programme. Cette souplesse exige toutefois que le système de suivi et d'évaluation soit adapté spécifiquement à chaque PDR. Afin de déterminer tous les effets d'un PDR donné, le système commun doit être complété par des éléments propres au programme (questions évaluatives et indicateurs).
- **Établir la base factuelle pour des évaluations robustes** : les États membres doivent décider quelles données sont nécessaires afin de saisir les résultats réels et les impacts futurs des programmes. Ces données doivent inclure les valeurs de référence des indicateurs et devraient idéalement être conformes aux méthodes sélectionnées. Les données nécessaires pour répondre aux questions évaluatives devraient être identifiées en amont et précisées dans le cahier des charges de l'appel d'offres destiné aux évaluateurs. Les sources de données existantes doivent être identifiées et évaluées pour s'assurer qu'elles conviennent à chaque évaluation du PDR.
- **Évaluer les effets nets** : seules les valeurs nettes des indicateurs de résultat et d'impact montrent la contribution réelle des PDR aux changements observés dans les zones de programme et les secteurs ruraux ciblés. Cela nécessite l'application de méthodes d'évaluation avancées. En 2017, les indicateurs de résultats auraient dû être calculés sous forme de valeurs brutes et/ou nettes. En 2019 et ex post, les valeurs nettes de tous les indicateurs de résultat et d'impact devraient également être fournies. Il est important d'obtenir suffisamment de données sur les bénéficiaires et les non-bénéficiaires dans le système. Ce n'est que dans ces conditions qu'il sera possible de comparer les groupes de contrôle et de déterminer les valeurs des indicateurs de résultats nécessaires afin de répondre aux questions évaluatives relatives aux domaines prioritaires et à d'autres aspects.
- **Évaluer les contributions secondaires** : il est important de démontrer toute l'étendue des résultats de la politique de développement rural. Par conséquent, la quantification et l'évaluation des indicateurs seront fondées sur les contributions primaires et secondaires des opérations achevées. Les contributions secondaires sont des contributions supplémentaires des opérations destinées à des domaines prioritaires autres que ceux auxquels elles sont principalement attribuées. Le cadre juridique demande que les contributions secondaires prévues soient signalées lors de la conception du programme. La validité des contributions signalées pourrait être réexaminée au cours de la préparation de l'évaluation et corrigée au besoin. L'échantillonnage permettra d'estimer les contributions supplémentaires des opérations aux domaines prioritaires.
- **Rédiger des rapports sur l'évaluation** : Les rapports sur l'évaluation seront établis au moyen d'un modèle SFC du RAMO (rapport annuel sur la mise en œuvre) pour chaque question évaluative. Le modèle nécessite non seulement un objectif clair, mais également les valeurs à partir desquelles ledit objectif est dérivé. Le modèle SFC du RAMO laisse la place aux questions

évaluatives spécifiques au programme.

- **Quantification des indicateurs en cas de degré de mise en œuvre faible, voire nul, du programme** : en raison du démarrage tardif des PDR, certains États membres risquent d'être confrontés à un nombre insuffisant d'opérations achevées pour évaluer les indicateurs de résultat et d'impact. Si tel est le cas, des indicateurs de résultats et d'impact communs et spécifiques au programme devraient quand même être calculés pour les mesures et les domaines prioritaires du PDR montrant un degré de mise en œuvre suffisant du programme. S'agissant des mesures au degré de mise en œuvre faible, il est nécessaire de prendre en considération toute information disponible sur les bénéficiaires potentiels et de justifier pourquoi les indicateurs de résultat et d'impact n'ont pas pu être calculés comme prévu. En cas d'absence de mise en œuvre, des méthodes fondées sur la théorie du changement ou des évaluations qualitatives peuvent être utilisées afin de recueillir des éléments probants concernant les réalisations potentielles des PDR. Les évaluations et études antérieures peuvent également fournir des sources d'information utiles.
- **Proportionnalité dans l'évaluation des résultats et des impacts du programme** : quelle que soit la taille du PDR, les effets doivent être évalués.

Vous trouverez plus d'informations sur ce qu'il faut garder à l'esprit lors des évaluations des PDR dans [la bibliothèque électronique du Helpdesk](#). [1]

Source URL:

https://enrd.ec.europa.eu/evaluation/back-basics/key-evaluation-observations-and-challenges_fr?2nd-language=de

Links

[1] https://enrd.ec.europa.eu/evaluation/publications/_en?f%5B0%5D=im_field_enrd_publ_ehd_content_t%3A20147